

Goûtez à la vie d'un campus universitaire américain (Community College) en Californie à une demi heure de la côte !

Sous le soleil, à seulement 30 minutes de San Francisco, vous suivez des cours passionnants dans les infrastructures modernes du Diablo Valley College. Difficile de faire mieux pour perfectionner votre anglais et vivre la culture estudiantine américaine.

DIABLO VALLEY COLLEGE

Community College à 30 minutes de San Francisco.







Âge 17 ans minimum

Durée semestre scolaire - 24 semaines + 1 semestre scolaire

Prix: À partir de
€6490 **Tarif WEP!**

4,5 / 5

(3 Avis) › Lire

> **Louise** ★★★★★
> *Super expérience dans une famille géniale.*
>
> Lire

Les *Community Colleges* permettent l'obtention d'un diplôme universitaire de type court (*Associate degree*) et sont une passerelle très populaire pour de nombreux étudiants américains souhaitant continuer des études de type long à l'université. Le programme WEP vous offre l'opportunité de prendre part à cette expérience éducative passionnante.

En fonction de votre niveau de langue, vous intégrez directement le *College* ou vous commencez par des cours d'anglais à proximité du campus et puis vous passez aux cours du *College* une fois le niveau requis atteint. Avec pas moins de 20,000 étudiants et plusieurs centaines de programmes préparatoires, le Diablo Valley College vous garantit des études captivantes !

Important : les dates et formats des séjours sont proposés sous réserve de disponibilité et conditionnés aux directives CoVid-19 en place dans le pays d'origine et le pays de destination au moment du départ.

Pourquoi choisir cet établissement ?

Campus universitaire
À environ 30 minutes en train de San Francisco, vous partagez la vie estudiantine des 20,000 étudiants du Diablo Valley College.

Rencontres internationales
Votre Community College compte pas moins de 1.500 étudiants originaires de 68 pays différents !

CV +
Étudiez et mettez en pratique vos connaissances en anglais au sein d'un établissement supérieur US, un atout incontestable pour votre CV !

Nature
À quelques minutes ou quelques heures de votre campus, vous avez l'occasion de vous adonner aux plaisirs du camping, de la randonnée, du surf ou même du ski en saison.

Situation de mon établissement

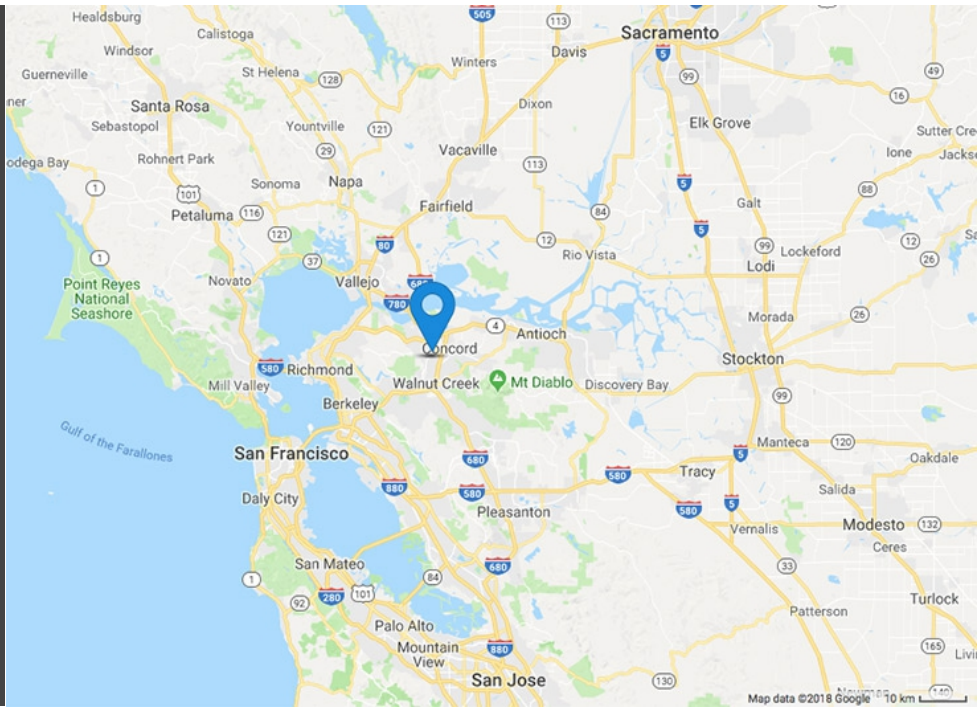
PLEASANT HILL, SAN FRANCISCO BAY

San Francisco, Californie, Parc National du Yosemite, Vallée de Nappa, Sierra Nevada...

Le Diablo Valley College est idéalement situé, au coeur de la charmante ville de Pleasant Hill, dans la baie de San Francisco. Pleasant Hill compte environ 34.000 habitants et se distingue par son sens immuable de l'esprit de communauté.

Si vous commencez votre programme par des cours d'anglais, vous fréquentez notre école de langue partenaire, à Concord, une ville dynamique et agréable à une trentaine de minutes à pied du Diablo Valley College.

Pendant toute la durée de votre séjour, vous profitez de 300 jours de soleil par an, et à seulement 30 minutes de la mythique San Francisco, difficile de



COURS ET TARIFS

Découvrez vos 2 choix possibles

Avec ou sans cours de langue, selon votre niveau d'anglais, choisissez la formule Community College qui vous convient le mieux !

Anglais & Community College Experience

8 semaines + 1 semestre scolaire - 16 semaines + 1 semestre scolaire - 24 semaines + 1 semestre scolaire

17 ans minimum

À partir de: Niveau élémentaire supérieur (niveau A1)

- **Cours d'anglais :** de 8 à 24 semaines
- **Cours académiques** : 1 semestre scolaire *US* (environ 18 semaines)

Note : Il y a plus ou moins 4 semaines d'interruption entre les deux modules à la période de Noël. Pendant ce temps vous êtes libre de voyager ou de rentrer chez vous.

DÉPARTS : Le programme est disponible pour un départ au mois d'août ou au mois de janvier.

1/ Vos cours d'anglais

Durée des cours

En fonction de votre niveau d'anglais, vous commencez par 8, 16 ou 24 semaines de cours d'anglais à l'école IEC, située à Concord, à une trentaine de minutes à pied du campus du Diablo Valley College. Une fois le niveau requis atteint vous accédez aux cours académiques du *College* (2ème semestre).

Choix de la durée

Le choix de la durée des cours dépend de votre niveau de langue initial :

- Intermédiaire inférieur (A2) : 24 semaines
- Intermédiaire (B1) : 16 semaines
- Intermédiaire supérieur (B2) : 8 semaines

Après votre inscription, nous évaluons votre niveau d'anglais sur base du test effectué dans nos bureaux. Celui-ci nous permettra de vous indiquer le nombre de semaines de cours d'anglais à suivre sur place.

Remarques :

- Le nombre de semaines réellement nécessaires dépendra bien entendu de votre motivation et de votre assiduité aux cours.
- Si vous disposez d'un résultat TOEFL IBT de 61 ou IELTS de 5.5, vous n'avez pas besoin de cours d'anglais au préalable. Dans ce cas, consultez le descriptif "Community College" ci-dessous.

2/ Vos cours académiques

Durée des cours

Les cours académiques sont répartis sur un semestre scolaire US, soit environ 18 semaines.

Cursus

Vous suivez un programme considéré comme temps plein pour les étudiants US, à savoir un cursus de 15 "credit units" par semaine. Chaque sujet peut comporter de 2 à 5 "credit unit". Dès lors, selon votre choix, vous pouvez avoir 4 à 5 sujets de cours différents.

Le déroulement des cours dans l'enseignement supérieur américain est fort différent du système européen. Les étudiants ont un nombre nettement inférieur de cours "en classe" (pour 15 units, environ 13 à 15 heures de cours par semaine), mais il est attendu d'eux qu'ils consacrent environ 2 heures par unit à des travaux de groupe, de recherche et de rédaction (environs 25 heures par semaine). Ces horaires plus flexibles permettent de mieux combiner vie sociale, sportive et estudiantine.

Voici une liste non exhaustive de cours proposés par le Diablo Valley College :
anthropologie, architecture, art, art digital, astronomie, business, chimie, physique, biologie, informatique, construction, éducation coopérative, arts culinaires, dentisterie, théâtre, économie, électricité, ingénierie, film, géologie, horticulture, journalisme, kinésiologie, musique, nutrition, océanographie, philosophie, photographie, éducation physique, plomberie, sciences politiques, psychologie, inhalothérapie, sciences sociales, sociologie, expression orale, géographie, langues étrangères, astronomie…

Attention ! *L'accès à certains cours dépend en grande partie de vos connaissances préalables, mais aussi des disponibilités et du semestre d'étude choisi.*

Taille des classes

La grande majorité des cours se donnent dans des classes comptant environ 30 étudiants (et non en auditoire, comme c'est le cas chez nous).

BON À SAVOIR : VACANCES DE NOËL

Si votre programme couvre la période de Noël, pendant environ 1 mois, vous êtes libre de rentrer chez vous ou de partir à la découverte de l'Amérique.

Profitez des vacances de Noël pour découvrir des lieux aussi mythiques que Los Angeles, Las Vegas, Grand Canyon ou Seattle. Depuis l'aéroport de San Francisco, vous êtes à moins de 2 heures de ces grandes villes et attractions !

Dates de départ

2021
Avril : 04-2021,
Juin : 06-2021,
Août : 08-2021,
Octobre : 10-2021,

2022
Février : 02-2022,
Avril : 04-2022,
Juin : 06-2022,
Août : 08-2022,
Octobre : 10-2022,

Durée	Cours sans hébergement Vous vous occupez de votre logement.	Cours avec logement chez l'habitant Chez l'habitant / Chambre individuelle / Demi-pension - Coût non inclus	Cours avec logement en résidence En résidence / Chambre double / Sans repas
	☑ Coût du programme ☑ Pas d'hébergement	☑ Coût du programme ☑ Chez l'habitant / Chambre individuelle / Demi-pension - Coût non inclus ☑ Frais de placement / hébergement / Chez l'habitant	
8 semaines + 1 semestre scolaire	9310.00 €	9660.00 €	17020.00 €
16 semaines + 1 semestre scolaire	12110.00 €	12460.00 €	19820.00 €
24 semaines + 1 semestre scolaire	14930.00 €	15280.00 €	26210.00 €

Prix indicatifs. Devis nécessaire pour le prix exact.

Community College Experience

semestre scolaire - année scolaire | 17 ans minimum | À partir de: Niveau très avancé (niveau C1)

Durée du programme
Pendant 1 ou 2 semestre(s) scolaire(s), vous suivez les cours du Diablo Valley College. La durée d'1 semestre est d'environ 18 semaines, mais peut varier en fonction du semestre : le semestre d'automne (*Fall*) débute mi-août alors que le semestre de printemps (*Spring*) débute vers mi-janvier.

Niveau d'anglais
Pour accéder directement aux cours académiques proposés par le Diablo Valley College, vous devez être en possession d'un certificat TOEFL iBT de minimum 61, ou d'un IELTS de minimum 5.5.

Remarque : Si votre niveau d'anglais n'est pas suffisant, consultez le descriptif "Cours de langue + Community College" ci-dessus.

Cursus
Vous suivez un programme considéré comme temps plein pour les étudiants US, à savoir un cursus de 15 "credit unit" par semaine. Chaque sujet peut comporter de 2 à 5 "credit unit". Dès lors, selon votre choix, vous pouvez avoir 4 à 5 sujets de cours différents.

Le déroulement des cours dans l'enseignement supérieur américain est fort différent du système européen. Les étudiants ont un nombre nettement inférieur de cours "en classe" (pour 15 units, environ 13-15 heures de cours par semaine), mais il est attendu d'eux qu'ils consacrent environ 2 heures par unit à des travaux de groupe, de recherche et de rédaction (environs 25 heures par semaine). Ces horaires plus flexibles permettent de mieux combiner vie sociale, sportive et estudiantine.

Voici une liste non exhaustive de cours proposés par le Diablo Valley College :
anthropologie, architecture, art, art digital, astronomie, business, chimie, physique, biologie, informatique, construction, éducation coopérative, arts culinaires, dentisterie, théâtre, économie, électricité, ingénierie, film, géologie, horticulture, journalisme, kinésiologie, musique, nutrition, océanographie, philosophie, photographie, éducation

physique, plomberie, sciences politiques, psychologie, inhalothérapie, sciences sociales, sociologie, expression orale, géographie, langues étrangères, astronomie…

Attention ! *L'accès à certains cours dépend en grande partie de vos connaissances préalables, mais aussi des disponibilités et du semestre d'étude choisi.*

Taille des classes

La grande majorité des cours se donnent dans des classes comptant environ 30 étudiants (et non en auditoire, comme c'est le cas chez nous).

BON À SAVOIR : VACANCES DE NOËL

Si votre programme couvre la période de Noël, pendant environ 1 mois, vous êtes libre de rentrer chez vous ou de partir à la découverte de l'Amérique.

Profitez des vacances de Noël pour découvrir des lieux aussi mythiques que Los Angeles, Las Vegas, Grand Canyon ou Seattle. Depuis l'aéroport de San Francisco, vous êtes à moins de 2 heures de ces grandes villes et attractions !

Dates de départ

2021
Août : 08-2021,

2022
Janvier : 01-2022,
Août : 08-2022,

Durée	**Cours sans hébergement** Vous vous occupez de votre logement.	**Cours avec logement chez l'habitant** Chez l'habitant / Chambre individuelle / Demi-pension - Coût non inclus	**Cours avec logement en résidence** En résidence / Chambre double / Sans repas
	☑ Coût du programme ☑ Pas d'hébergement	☑ Coût du programme ☑ Chez l'habitant / Chambre individuelle / Demi-pension ☑ Frais de placement / hébergement / Chez l'habitant - Coût non inclus	
semestre scolaire	6490.00 €	6840.00 €	10630.00 €
année scolaire	12340.00 €	12690.00 €	20050.00 €

Prix indicatifs. Devis nécessaire pour le prix exact.

Inclus / Non-inclus

Inclus

- cours au *Community College* tels que décrits
- cours de langue (si applicable)
- droits d'inscription
- frais administratifs
- assurance médicale
- assistance locale
- taxes diverses

Non-inclus

- transport A/R
- matériel scolaire
- envoi du I-20 ($50 USD, à payer en ligne sur le site de l'école)
- logement et / ou repas tels que décrits (optionnels)
- dépenses personnelles
- frais de passeport et de visa (si applicable)
- assurance voyage (celle-ci peut être souscrite pour vous)
- assurance annulation (celle-ci peut être souscrite pour vous)
- transferts (sur demande, ils peuvent être organisés pour vous - à payer directement sur place).

Conditions de participation

Anglais & Community College Experience

17 ans minimum — À partir de: Niveau élémentaire supérieur (niveau A1)

Community College Experience

17 ans minimum — À partir de: Niveau très avancé (niveau C1)

- être ressortissant de l'Union Européenne

Cours de langue + Community College

- avoir terminé ses études secondaires au moment du départ (ou avoir 18 ans min.)
- atteindre, après les cours d'anglais, le niveau exigé pour suivre les cours académique du Community College
- s'inscrire au moins 3 mois avant le départ
- obtenir un visa d'études F1 (WEP fournit les documents officiels et les instructions pour la demande

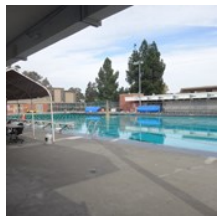
Community College

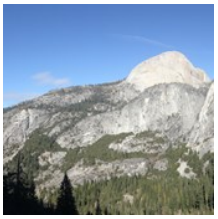
- avoir terminé ses études secondaires au moment du départ (ou avoir min. 18 ans)
- preuve du niveau d'anglais TOEFL (iBT de minimum 61) ou IELTS (minimum 5.5)
- s'inscrire au moins 4 mois avant le départ
- obtenir un visa d'études F1 (WEP fournit les documents officiels et les instructions pour la demande)

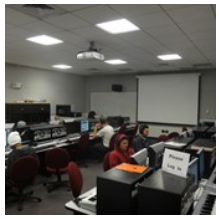
Important : les représentants légaux et le participant s'engagent à respecter toutes les exigences sanitaires et administratives imposées par le(s) autorités scolaires, locales et/ou nationales du/des pays d'accueil (vaccins, visa, passeport, fourniture d'informations biométriques…) pour permettre l'entrée et le séjour sur le territoire et/ou être scolarisé sur place.

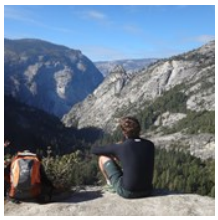

TUDES SUPÉRIEURES AUX ÉTATS-UN
- CALIFORNIE, DIABLO VALLEY COLLEGE -

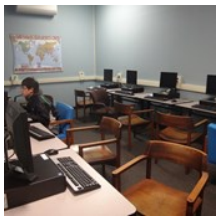

LO VALLEY COLLEG





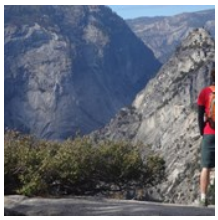













ARET LESHER
ENT UNION

SANT HI

MON LOGEMENT

CHEZ L'HABITANT

Ce type de formule est généralement la plus économique, mais elle permet aussi de mieux comprendre le mode de vie local et la culture qui est étroitement liée à la langue que vous souhaitez apprendre au cours de votre séjour. Pour les jeunes adultes et les adultes, cette formule offre tout de même une grande autonomie.

Ce type d'hébergement comprend :

- Chambre individuelle
  - Demi-pension (Coût non inclus)

Note :

- Le logement comprend :

  • 2 repas par jour (matin et soir) durant la semaine
  • 3 repas par jour le week-end

EN RÉSIDENCE

Avec des jeunes de tous horizons, qu'ils soient originaires du pays d'accueil ou venus de l'étranger, vous vivez au sein d'un bâtiment dédié, en tout ou en partie, à l'accueil d'étudiants ou de jeunes voyageurs.

Ce type d'hébergement comprend (au choix) :

- Chambre double
  - Sans repas
- Chambre individuelle
  - Sans repas

Note :

- minimum 18 ans

SANS HÉBERGEMENT

Vous avez des contacts dans le pays que vous visitez et vous disposez d'un logement sur place ? Ou vous préférez vous occuper de votre logement vous-même ? Pas de problème !

Avec WEP vous avez la possibilité de réserver vos cours sans logement.

ACTIVITÉS / LOISIRS

Réputée pour être une ville de culture tolérante et cosmopolite, San Francisco est certainement une des destinations les plus prisées au monde et l'une des plus belles ville des États-Unis.

Les rues vallonnées de la ville vous offrent des vues absolument magnifiques sur des sites célèbres comme Alcatraz ou le pont du Golden Gate.

Passez votre temps libre à visiter, faire du shopping et participez à la vie nocturne vibrante de la ville. Puis prenez un peu plus de temps et partez à la conquête de la vallée de Napa, du Yosemite National Park, de Sacramento et de Santa Cruz...

Que vous skiiez à Lake Tahoe ou que vous surfiez le Big Sur, San Francisco et ses environs sauront comment vous maintenir en haleine.

Pour en savoir plus sur les sites à visiter ou les évènements prévus lors de votre séjour aux États-Unis, consultez le site de la ville de San Francisco.

Aperçu des activités possibles dans la région

Veuillez noter que certaines des activités reprises ci-dessous peuvent être organisées par votre école.












EN PRATIQUE

Procédure d'inscription

1/ Avant l'inscription, l'information

- Assurez-vous d'avoir obtenu toutes les informations vous permettant de faire le choix du programme qui vous correspond le mieux !
- Il y a plusieurs façons d'obtenir des réponses à vos questions ou de l'aide afin de choisir la bonne orientation :
  - Parcourez notre site.
  - Contactez-nous par téléphone, notre équipe sera ravie de répondre à toutes questions supplémentaires.
  - Participez à l'une de nos séances d'information organisées un peu partout dans le pays (rubrique "Séances Info").
  - Réservez un rendez-vous individuel dans votre région (rubrique "Séances Info").
- Appelez-nous pour obtenir un rendez-vous en nos bureaux au jour et à l'heure de votre convenance.

2/ La pré-inscription

- Vous complétez le formulaire de pré-inscription, accompagné d'un versement de 100 € couvrant les frais de dossier.
- Nous vous envoyons le dossier à compléter.
- Les participants qui ne disposent pas d'une preuve officielle de leur niveau d'anglais (TOEFL, IELTS, test de l'établissement) passent un test d'anglais (en ligne / en nos bureaux) afin de déterminer le nombre de semaine de cours d'anglais intensif qui devront être suivies avant d'accéder aux cours académiques de l'établissement d'enseignement supérieur choisi (ce test peut-être effectué avant l'inscription).

3/ L'entretien/le dossier WEP

- Sur base de votre dossier, un entretien individuel pourrait être organisé afin de déterminer, en toute confidentialité, si vous faites le bon choix en posant votre candidature
- Si votre dossier est accepté, nous vous confirmons votre inscription et vous demandons de verser un premier accompte de 25% pour confirmer votre inscription. Votre dossier est ensuite envoyé chez notre partenaire. Le solde du programme doit être réglé 60 jours avant le départ.

Intéressé par ce séjour ?

Réalisez un devis en ligne, gratuit et immédiat

Réservez votre séjour

Contactez un conseiller dans votre région



Benoit

Hainaut - Namur & Liège - Luxembourg

benoitt@wep.org

02 534 53 50

Réserver un rendez-vous individuel



Camille

Bruxelles - Brabant Wallon & Liège - Luxembourg

camillec@wep.org

02 534 53 50

Réserver un rendez-vous individuel

CONDITIONS GÉNÉRALES : ÉTUDES SUPÉRIEURES

- Conditions générales > Voir détails
- Conditions assurance voyage (couverture de base) > Téléchargez (version FR/ENG)
- Conditions assurance voyage (couverture étendue) > Téléchargez (version FR/ENG)
- Conditions assurance annulation > Téléchargez (version FR)

CONDITIONS GÉNÉRALES

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU PROGRAMME

WEP offre à ses contractants les programmes de placement en études supérieures tels que décrits (sous réserve d'erreurs d'impression) dans la brochure et sur le site Internet sans que les parties ne puissent se distraire de quelque façon que ce soit du projet académique et culturel qui est mis en oeuvre. Les prestations de services définies par la brochure et par le site sont acceptées comme satisfaisant à l'obligation pour WEP de modéliser au mieux de ses moyens l'information, l'assistance et le placement proposé à ses contractants, hors toute obligation de résultat ou mandat de représentation ou de surveillance. Le projet éducatif et culturel impose que le participant se conforme strictement aux lois des lieux de transit ou de séjour. Dans le cadre de sa mission, WEP ne répond ni de la force majeure ni d'une faute ou d'un fait quelconque qui engage la responsabilité civile ou pénale du participant qui en supporte seul toutes les conséquences directes ou indirectes.

RESPECT DU PROGRAMME

En cas de violation des règles du contrat, du programme et/ou du séjour par le participant ou s'il quitte le programme, le contrat est immédiatement résilié à ses torts. Le participant s'engage alors à quitter le lieu de séjour (campus, logement) dans les 5 jours et le pays d'accueil dans les délais imposés par le service d'immigration local. Le participant n'a droit à aucun remboursement de la part de WEP. Il s'engage à garantir et indemniser WEP et ses correspondants locaux contre toute suite dommageable quelconque de son comportement. Il s'engage également à s'acquitter du remboursement intégral des éventuelles bourses WEP dont il aurait pu bénéficier. Les voyages des personnes et des choses ainsi que les formalités administratives y afférentes (visa, passeport, documents sanitaires...) sont régis par les lois, règlements en vigueur en la matière et constituent un prescrit impératif pour le contractant. La réservation des titres de transport (si applicable) est faite pour les dates et suivant les prescriptions du billet sans qu'il ne puisse être justifié de raisons quelconques au remboursement en cas de non-utilisation.

ORGANISATEUR / RESPONSABILITÉ

- WEP SA, siège social : 26, Av. de Jette, 1081 Bruxelles. Conformément à la loi, nous sommes autorisés à organiser, et/ou à proposer, en tant qu'intermédiaire, des voyages sous la licence n°A1912. Conformément à la loi, nous sommes couverts par le Fonds de Garantie Voyages pour tous nos programmes. Le fonds garantit aux clients un remboursement ou la prise en charge d'un rapatriement en cas de faillite ou d'insolvabilité de la société.
- Les séjours et/ou cours sont organisés par des prestataires locaux. Le prestataire qui accepte l'étudiant sera mentionné dans les documents de voyage que le participant recevra au moins 7 jours avant son départ. Dans le cadre des programmes d'études supérieures, l'acceptation finale d'un candidat est exclusivement déterminée par le(s) collège(s), l'(es) université(s) ou l'(es) établissements d'enseignement supérieur sélectionné(s) par le participant. L'acceptation initiale par l'un de ces établissements peut être remise en cause et annulée (aux frais du participant) par le(s) établissement(s) s'il(s) estime(nt) que la candidat ne respecte pas les conditions d'admission (par exemple en cas de fausses déclarations sur le niveau de langue, le niveau des études…). Le fait d'être accepté par un établissement pour un trimestre, un semestre ou une année ne garantit pas au participant qu'il pourra continuer ses études, au delà de cette péridode, dans l'établissement fréquenté. Ceci est déterminé par l'établissement sur base de ses propres critères d'admission sur lesquels WEP n'a aucune influence.
- WEP ne peut être tenu responsable de l'impossibilité à assurer des prestations contractuellement prévues en raison de la défaillance des prestataires de service dans le pays d'accueil, de la compagnie d'aviation, de la compagnie d'assurance ou en cas d'une force majeure, d'un conflit, de troubles ou d'un événement échappant à son contrôle. WEP est exonéré de toute responsabilité généralement quelconque quant aux conséquences directes ou indirectes en cas de guerre, révolution, troubles civils ou politiques, émeutes, grève, épidémie, pandémie, quarantaine ou catastrophes naturelles ou nucléaires. Lorsque des circonstances de ce type surviennent avant le départ, entravent la bonne exécution du séjour et/ou créent un risque de mettre en péril la sécurité et/ou la santé du participant, WEP n'est tenu à aucun dédommagement généralement quelconque.
- Les photos et/ou témoignages repris dans la brochure, sur le site ou dans tout autre document, sont non contractuels.
- WEP ne peut être tenu responsable d'un refus de visa par les autorités du pays d'accueil.
- Les témoignages, photos et autres documents, quelle que soit la forme ou le support, qui concernent, mentionnent ou présentent l'étudiant dans le cadre de son séjour ou de l'organisation de son séjour, peuvent être utilisés à des fins promotionnelles, quelle que soit la forme ou le support de telles actions.
- Il est de votre responsabilité de fournir à WEP une adresse de courrier électronique valide et consultée régulièrement (notamment par les représentants légaux si le participant est mineur d'âge), car les documents (ne nécessitant pas d'être en format original) vous seront transmis par courrier électronique. Seules les communications par courrier postal ou par courrier électronique font foi. Les communications par l'intermédiaire de réseaux sociaux, chat ou services de messagerie ont un caractère informel et non contractuel.

PRIX DU PROGRAMME, PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Droits d'inscription d'un montant de 100 euros à verser au moment de la réservation.
- Prix du programme choisi à acquitter comme suit : acompte de 25 % dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de confirmation de sélection et solde en 3

versements de 25 % avant le départ.

- Tout paiement est entendu au grand comptant et ce, à chacune des échéances de versements.
- Tous les paiements devant être reçus avant la remise des documents nécessaires à l'obtention du visa (si applicable), les échéances varient en fonction du programme et de la destination. Celles-ci seront confirmées dans la lettre de confirmation de sélection. Le respect des échéances constitue une condition impérative de l'exécution de ses obligations par WEP.
- Tout défaut ou retard de paiement de tout ou partie des acomptes et ou versements entraîne de plein droit et sans mise en demeure :

  a) Une majoration de la somme due de 15 % à titre de clause pénale sans que cette somme ne puisse être inférieure à 100 €.
  b) Un intérêt conventionnel de 12 % l'an.

Le tout, sans préjudice du droit de WEP de poursuivre la réparation intégrale du dommage encouru. En cas de non paiement dans les délais, WEP se réserve en outre le droit de suspendre le programme, les conséquences étant à charge du/des cocontractant(s).

- Sauf indication contraire, les prix ne comprennent pas : assurance voyage obligatoire • assurance annulation facultative • transport A/R • argent de poche (couvrant vos loisirs, déplacements, fournitures scolaires, excursions...) • matériel scolaire • frais d'inscription aux examens officiels (TOEFL, IELTS,...) • transfert de l'aéroport au lieu de séjour • frais de passeport ou de visa • dans certains cas le logement (veuillez bien lire la page de description du programme qui vous intéresse) • caution éventuelle pour le logement.
- Les tarifs sont exclusivement valables pour les ressortissants de l'Union Européenne. Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Sont seuls valables, les tarifs publiés sur le site au moment de l'inscription en ligne. Les tarifs de WEP ont été déterminés en fonction des services fournis par des prestataires locaux en devise étrangère, par exemple mais pas limités à : placement, logement, assistance, transferts, frais d'inscription et de scolarité (qui peuvent être modifiés à tout moment par les établissements d'enseignement supérieur qu'ils soient publics ou privés), assurances... En cas de modification significative de l'une ou l'autre de ces données, WEP se réserve le droit de modifier ses tarifs après inscription et au plus tard 30 jours avant le départ du participant. Si ces augmentations dépassent 10 % du prix du séjour, le participant est en droit d'annuler son inscription. Les versements déjà effectués sont alors remboursés.
- WEP se réserve le droit d'appliquer le tarif correct ou d'annuler unilatéralement une réservation s'il apparaît que le prix et/ou la description du ou des séjour(s) et/ou des options éventuellement associées sont erronément indiqués sur le site suite à une défaillance technique ou une erreur humaine.

DÉLAIS D'INSCRIPTION, PASSEPORT ET VISA

Inscrivez-vous dès que possible pour garantir votre place. WEP peut parfois accepter des inscriptions de dernière minute mais les possibilités dépendront des places encore disponibles, des délais de placement (variables selon la formule choisie) mais aussi des exigences en matière d'entrée sur le territoire (passeport, visa,…). Pour un séjour dans un pays de l'Union Européenne, la carte d'identité suffit si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne. Pour tout séjour dans un pays en dehors de l'Union Européenne, vous avez besoin d'un passeport.

Les règles concernant les visas varie en fonction du pays visité, de la durée du séjour et du type de programme effectué sur place. WEP vous transmettra, après confirmation de votre réservation, les informations détaillées sur la procédure à suivre dans le cas où une demande de visa est nécessaire.

Veillez donc à prévoir un délai suffisamment long entre votre date de réservation et votre date de départ afin d'avoir le temps d'effectuer ces démarches. L'obtention d'un passeport ou d'un visa pouvant prendre plusieurs semaines, WEP pourrait se voir dans l'incapacité de confirmer votre réservation si le délai d'inscription est trop court.

Attention : si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne, vous devez vous renseigner vous-même auprès du consulat du pays que vous souhaitez visiter afin de connaître les conditions d'entrée sur le territoire (passeport et/ou visa).

Les représentants légaux et le participant s'engagent à respecter toutes les exigences sanitaires et administratives imposées par le(s) autorités scolaires, locales et/ou nationales du/des pays d'accueil (vaccins, visa, passeport, fourniture d'informations biométriques…) pour permettre l'entrée et le séjour sur le territoire et/ou être scolarisé sur place.

ANNULATION

- **Annulation du fait du Participant** : En cas d'annulation par le participant ou ses représentants légaux, une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible est due à WEP. Elle s'élève à 25 % du montant total du voyage sélectionné en cas d'annulation plus de 6 mois avant le départ, 50 % en cas d'annulation entre 6 et 3 mois avant le départ, 75% entre 3 mois et quinze (15) jours avant le départ et 100% pour toute annulation moins de quinze (15) jours avant le départ. En toute hypothèse, WEP est autorisé à compenser ces indemnités avec les sommes encaissées par elle, qui ont un caractère indemnitaire à son égard. Afin de vous prémunir en cas d'annulation, WEP vous propose une assurance annulation (voir détails ci-dessus). Pour le tarif de cette assurance, reportez-vous au module de devis / réservation. Après le départ du participant aucun montant n'est remboursable en cas d'interruption du séjour, quelle qu'en soit la raison. Lorsqu'un participant contracte une assurance annulation auprès de WEP celle-ci couvre (dans la limite des conditions générales de la police d'assurance) la formule choisie telle qu'elle a été réservée au moment de la souscription de l'assurance annulation. Si le transport A/R fait partie intégrante du forfait réservé, il est couvert par l'assurance annulation au même titre que le séjour. Si les titres de transports et/ou des services complémentaires sont réservés séparément (exemples non exhaustifs : assurance voyage, transferts…), ils ne sont pas couverts par l'assurance annulation. Le participant a la possibilité de contracter une assurance annulation séparée pour les titres de transport réservés auprès de WEP. Si le participant réserve un titre de transport auprès d'une autre agence de voyages, l'assurance annulation pour couvrir ce titre de transport doit être contractée auprès de cette autre agence. WEP peut décider d'annuler à tout moment un programme s'il est estimé que les conditions de séjour évoluent de manière négative (conditions sanitaires, politiques, avis de voyage négatif des Affaires Etrangères…). Dans ce cas le participant devra respecter cette décision.
- **Annulation du fait de WEP** : En cas d'annulation de la sélection par WEP avant la confirmation de l'admission définitive, WEP rembourse toutes les sommes déjà payées. En cas d'annulation de l'inscription par WEP après la confirmation de l'admission définitive, WEP s'engage à rembourser les sommes déjà versées et à indemniser les dommages matériels (uniquement) subis par le participant du chef de cette annulation.

MODIFICATIONS

- **Modifications du fait du Participant** : Toute modification du programme avant le départ n'est possible qu'avec l'accord de WEP et en toutes hypothèses, ne pourra donner lieu à un remboursement quelconque. Les frais occasionnés par les modifications demandées seront intégralement à charge du participant.

Attention, une modification de commande ne concerne jamais l'assurance annulation. Une assurance annulation commandée (au moment de la réservation en ligne ou ultérieurement), ne peut en aucun cas être supprimée ou modifiée par la suite. Elle sera dûe dans sa totalité. Assurez-vous dès lors, avant de confirmer votre commande, que vous souhaitez réellement souscrire à cette assurance facultative.

- **Modification du fait de WEP** :
  - Avant le départ : lorsque, avant le départ, un événement extérieur s'impose à WEP et le met dans l'obligation de modifier un lieu de séjour ou des prestations essentielles, celui-ci informera le participant dès que possible. Ce dernier aura la faculté d'accepter la modification, ou de résilier le contrat. Le participant devra faire connaître son choix dans un délai de deux (2) jours ouvrables à compter de la notification.
  - Après le départ : lorsque, après le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, WEP s'efforcera de proposer au participant des prestations équivalentes ou supérieures, sans supplément de prix.

DIVERS

- WEP est tributaire des réglementations et législations, entre autres scolaires, d'immigration, d'accès au territoire etc, en vigueur dans le pays, la région et/ou le district scolaire d'accueil ainsi que de la stabilité géopolitique et diplomatique de ces pays, régions et/ou districts. Si ces réglementations, législations, stabilité géopolitique ou diplomatique, devaient évoluer pendant la période d'organisation du séjour ou pendant le séjour tel que, empêchant la réalisation ou la continuation dudit séjour ou le rendant dangereux, WEP ne pourra être tenu responsable.
- Tout participant donne expressément l'autorisation à WEP de communiquer (à la discrétion de WEP) avec ses parents, même s'ils sont non-cocontractants de WEP, sur tout élément ou évènement généralement quelconque, de nature à influer sur le bon déroulement du programme, et ce, avant, pendant ou après l'exécution dudit programme.
- En cas d'arrivée tardive dans le pays d'accueil ou en cas d'absence durant le programme choisi, aucun remboursement ne sera accordé.
- Si dans le cadre de son séjour le participant doit utiliser un titre de transport pour un voyage en avion, il reconnaît que : a) ce sont les conditions générales et particulières de la compagnie de transport qui s'appliquent; b) qu'il doit utiliser tous les tronçons (legs) - même si certains sont prévus sur un moyen de transport alternatif, par exemple une correspondance en train ou en bus - repris sur le titre de transport et respecter, dans l'intégralité, l'itinéraire fixé par la compagnie d'aviation. Dans le cas contraire, le participant s'expose à un "no show" et donc à une annulation de son titre de transport par la compagnie; c) les conditions d'utilisation du billet d'avion (durée de validité, possibilité de modifier ou non les dates de départ et de retour, possibilité de remboursement ou non, possibilité de surclassement, possibilité de *stopover*…) varient en fonction du tarif et de la classe de réservation du billet; d) la validité maximum d'un billet d'avion ne peut jamais excéder 1 an. Le retour (c'est le jour d'arrivée au point d'origine qui est pris en compte) doit se faire au plus tard 1 an à compter de la date de première utilisation du billet si celle-ci intervient dans l'année de la date d'émission du billet (sinon 1 an à partir de la date d'émission du billet et non pas la date de première utilisation).
- Les voyages ne sont jamais accompagnés, sauf indication contraire.
- Durée des cours/nombre de cours : le nombre d'heures de cours varie en fonction de l'établissement et de la destination choisie. Ceux-ci peuvent être modifiés sans préavis par l'établissement d'études supérieures (par exemple une université publique qui devrait adapter ses programmes suite à des réformes imposées par le gouvernement local)
- Visa/avis aux voyageurs : WEP vous renseigne sur les différentes législations relatives au visa pour la destination choisie. Cependant il est possible que les autorités du pays visité changent les règles d'admission entre-temps. Vous êtes dès lors responsable de vérifier la validité de la procédure auprès du consulat du pays visité. Il est également fortement recommandé de suivre les conseils et avis de voyage disponibles sur le site du Ministère des Affaires Étrangères.
- Matériel didactique : le matériel didactique est non inclus sauf mention contraire dans le devis. Les fournitures scolaires, le matériel scolaire personnel, les frais scolaires annexes (photocopies, accès la bibliothèque du campus…) ne sont pas compris sauf mention contraire. Tous ces frais varient selon les écoles.
- Placement chez l'habitant (si celui-ci est prévu dans le programme sélectionné) : il est courant que le placement chez l'habitant demande beaucoup de temps à organiser, les détails du logement peuvent donc être envoyés quelques jours seulement avant le départ.
- Assurance voyage/annulation : Vous avez l'obligation de disposer d'une assurance voyage couvrant les maladies/accidents/rapatriement et R.C. WEP recommande également une assurance annulation. WEP vous propose une assurance voyage complète ainsi qu'une assurance annulation. Les personnes séjournant en Australie avec un visa d'étude sont obligés de souscrire l'assurance maladie australienne « Overseas Student Health Cover ». Celle-ci est imposée par le gouvernement australien. Son coût varie selon la durée du séjour sur le territoire australien (coût pour une année : environ $594 AUD) et peut être modifié sans préavis. Une assurance voyage plus étendue est également disponible, au prix de 44,00 € par mois (avec entre autre : remboursement des fraix médicaux illimité, rc portée à 1.500.000 €...).
- La signature du formulaire d'inscription (ou sa soumission par Internet) et/ou le versement des droits d'inscription signifient l'adhésion totale à ces conditions générales.
- La durée du programme est mentionnée pour chaque formule. WEP se réserve le droit d'organiser votre départ avant ou après la date prévue si cela est nécessaire à la bonne organisation du programme ou, si nous organisons votre transport et que les disponibilités des compagnies de transport l'imposent.
- Dans le cadre d'un séjour en famille d'accueil ou d'un logement chez l'habitant, le terme famille, habitant ou foyer peut décrire : une famille avec deux parents, monoparentale ou recomposée, des hôtes d'âges divers, avec ou sans enfants. Il n'est fait aucune discrimination, ni de race, ni de religion, ni d'orientation sexuelle, ni d'origine ethnique, culturelle, sociale ou économique, ni d'ordre physique.
- Le voyageur reconnaît avoir été dûment informé des circonstances exceptionnelles causées par la crise du coronavirus qui peuvent impacter son voyage, et de la situation du virus sur son lieu de destination. Il a également pu prendre connaissance des avis de voyage du SPF Affaires étrangères (https://diplomatie.belgium.be/fr). Le voyageur déclare donc avoir pleinement conscience des risques qu'impliquent les voyages, d'une manière générale, en cette période et que le coronavirus peut altérer le bon déroulement de son voyage. Il décide néanmoins, en connaissance de cause, de partir en voyage.

LITIGES

En cas de problème ou de plainte, le Participant et/ou ses représentants doivent prévenir WEP, immédiatement, par courrier électronique ou par voie postale afin que WEP fasse le nécessaire, dans la mesure de ses moyens, pour trouver une solution dans les plus brefs délais. Toutes les réclamations émises par le Participant après son retour ne pourront être prises en compte que s'il est prouvé que WEP a bien été averti d'un manquement éventuel et que WEP a eu la possibilité d'intervenir. Toutes réclamations émises par le Participant doivent être introduites par courrier recommandé avec A/R adressé au siège social de WEP dans les trois (3) mois calendaires à compter de la fin du séjour.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le participant et/ou ses représentants légaux s'engage(nt) à lire, comprendre et accepter notre politique de protection des données personnelles reprise dans notre Charte de protection des données à caractère personnel.

DROIT À L'IMAGE

Le Participant et/ou son représentant légal autorise(nt) expressément WEP à utiliser et/ou reproduire l'image du Participant à des fins promotionnelles pour une durée de 7 ans à partir de la fin du contrat lorsque les images proviennent de photos ou vidéos réalisées de le cadre du voyage/séjour organisé par WEP.

› Date de publication : 15/09/2020